# LES SOUFFLEURS de VERRE à VITRER



# CRÉATION

Louis XVIII signe le 18 juin 1823 une ordonnance donnant autorisation à MM Adrien DRION et Eugène de DORLODOT de construire à Aniches, une usine de production du verre à vitrer et de bouteilles, comprenant 2 fours de fusion à 8 pots chacun, de stracous pour étendre le verre à vitrer et fours de recuisson nécessaires pour la confection des bouteilles.

A noter qu'un acte, fixant les conventions entre les parties, avait été signé le 7 aout 1822 à Charleroi. Le nom de Verrerie d'Azincourt avait été enregistré

### Extrait des NOTICES de 1878 - 1889 - 1900 :

• 10 fours de verre à vitres à 8 pots, dont 4 chauffés par le gaz (1 en 1823 - 1 en 1828 - 3 en 1836 - 3 en 1846 - 2 en 1869 de marque Siemens) et les autres à la houille.

3 fours seront remplacés en 1885 par le premier four à bassin continu Français à 60 souffleurs, tout en conservant 7 fours à pots (dont les 4 chauffés par le gaz), qui n'existeront plus en 1900. Ce four à bassin fut chauffé au charbon jusqu'en 1924.

- 18 fours à étendre, dont 2 chauffés par le gaz (qui peuvent étendre jusqu'à 2,80 m de long sur 1,30 m de large). Les fours seront ramenés à 14 (chiffre de 1889).
- Production annuelle de 950.000 m², ou 36.000 caisses en verre simple, ½ double, double, triple et quadruple, cannelé et dépoli.

Cette production atteindra 1.200.000 m² en 1889 soit 48.000 caisses en verre simple et 1.400.000 m² ou 50.000 caisses en 1900 ou 6.000 tonnes de verre.

- Le sable de Creil est utilisé pour le verre blanc, et du sable de Lewarde pour le verre semi-blanc.
- Implantation d'un deuxième four à bassin continu à la veille des hostilités.

#### DIVERS

Soufflagemécanique des canons (procédé American Window) en 1912-1913 sans suite...

# ARRÊT

Le soufflage à la bouche est arrêté en 1931.